

Caen, le 14 janvier 2022

Chères et chers collègues,

Les personnels de l'Éducation nationale sont pleinement investis depuis le début de la crise sanitaire. Ces dernières semaines, la situation est devenue de plus en plus compliquée. Il serait absurde de dire que les enseignants des collèges et lycées ne subissent pas de dégradation de leurs conditions de travail en ce moment, mais objectivement, les équipes de direction, de vie scolaire, les infirmières et infirmiers scolaires sont particulièrement sollicités, notamment avec le protocole JO/J+2/J+4.

Nous avons appelé et nous sommes investis dans la grève du jeudi 13 janvier. Les personnels nous demandent depuis longtemps ce que les syndicats pourraient proposer d'autre que la grève. Depuis mardi 11 janvier, le  et plein d'autres Sgen-CFDT en France ont lancé le hashtag **#CestQuoiCeBordel**. L'objectif est d'amener les personnels à témoigner sur les réseaux sociaux de la réalité de leur travail, en intégrant **#CestQuoiCeBordel** dans leurs publications (par exemple, une collègue professeure des écoles raconte que ses élèves arrivent à 8h30, et qu'elle commence à faire classe à 9h40 après avoir appelé tous les parents d'élèves cas contact, et finit son témoignage par **#CestQuoiCeBordel**). S'exprimer toutes et tous avec un hashtag commun, c'est permettre de faire monter la visibilité de notre situation, dans notre entourage, vers les médias et le ministère.

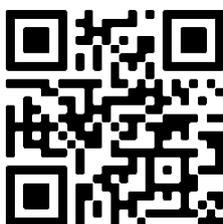
Nous vous proposons de participer à faire vivre ce mouvement pour obtenir dans les jours et les semaines qui viennent une véritable amélioration des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves.

Vous pouvez aussi liker/commenter les publications **#CestQuoiCeBordel** du Sgen-CFDT Normandie, dont nous vous mettons des liens au verso.

Bon courage à toutes et tous dans ces semaines difficiles.



Sur Facebook :
sgencfdt.normandie



Sur Twitter :
Sgen_normandie



Sur Instagram :
sgencfdtnormandie



Vous pouvez aussi retrouver nos revendications et nos actions sur notre site :

www.sgen-cfdt-normandie.fr

et nous écrire sur le mail second degré :

2d.normandie@sgen.cfdt.fr